

# TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RD 211 / RUE DE LA MAIRIE

La fin des travaux approchent mais, en ce début de mois de mars, les intempéries provoquent quelques retards.

Restent à réaliser des marquages au sol d'entrées de zone, d'emplacements de stationnement, des délimitations d'occupation des espaces et l'installation de panneaux de signalisation.

D'ors et déjà, il est à noter que les rues de la mairie, du moulin, de l'église, du grand tour (du cimetière à l'intersection du chemin des olivettes) et la ruelle de la forge deviennent des espaces de " Zone de rencontre ".

La zone de rencontre est une section ou ensemble de sections de voies en agglomération où les piétons sont autorisés à circuler sur toute la chaussée, sans y stationner, et bénéficient de la priorité sur tous les véhicules.



La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et

l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

Le partage de la voirie se fait par la cohabitation entre les piétons et les véhicules à faible vitesse au centre de la rue. Il n'y a pas de trottoirs.

Le stationnement n'est autorisé que sur les emplacements aménagés à cet effet, qui sont en bitume de couleur noire et matérialisés par des pavés gravillonnés gris.

Les zones en bitume de couleur " terre battue " sont des zones permettant aux véhicules de s'arrêter ou de circuler afin de laisser passer un autre véhicule sur la voie centrale.

Il est totalement interdit de stationner en dehors des emplacements dédiés au risque de se trouver sur la voie de circulation et être en infraction pour stationnement gênant et/ou dangereux.

De plus, les rues adjacentes seront mises en zone à 30 km/heure afin de prévenir en amont l'existence de la zone de rencontre du cœur du village.

### Dans ce numéro :

- Communiqués
- → Travaux d'aménagement de la RD 211/Rue de la Mairie
- → Carnet
- → Horaires d'ouverture du bureau de vote pour les élections municipales 2020
- → Chiffes du recensement 2020
- → Informations de l'ARS sur le coronavirus COVID-19
- → Rappel des numéros d'urgence
- → Dépôt sauvage de toute nature interdit
- → Horaires de la bibliothèque communale
- → Vie locale
- → Ateliers Citoyens de Transition : ateliers de partage
- → Le Club du 3<sup>ème</sup> Âge fête ses 30 ans
- Annonce
- → Don d'un meuble
- Infolettre électronique



## **CARNET**

Bienvenue à **Gabin Romier**, né le 9 février 2020 à Toulouse.

Félicitations aux parents, Audrey Charrier et Dylan Romier.

## HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE VOTE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Dans le cadre des élections municipales 2020, qui se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour de scrutin, et le **dimanche 22 mars 2020** pour le second tour de scrutin, l'unique bureau de vote de Preixan, sera ouvert de **8 h à 18 h** à la mairie.

## LES CHIFFRES DU RECENSEMENT 2020 POUR LA COMMUNE DE PREIXAN

Le recensement de la population 2020 s'est terminé le samedi 15 février 2020 sur la commune.

Un total de 606 bulletins individuels ont été enregistrés, répartis dans 330 logements d'habitation.

Cependant, la commune dénombre **341 le nombre de logements d'habitation** puisqu'il s'avère que 11 logements n'ont pas pu être enquêtés, soit par refus des occupants, soit par oubli, soit par absence. Le nombre de personnes non recensée a été estimé à une vingtaine de personnes. Ce manque aura une incidence dommageable sur le montant des dotations de l'État, attribué à notre village à l'avenir.

## **INFORMATIONS DE L'ARS SUR LE CORONAVIRUS (COVID-19)**

Pour toute information générale, sur le coronavirus (COVID-19) **consultez les sources officielles d'information** qui sont réactualisées en temps réel.

Concernant le point sur les mesures gouvernementales et sur la situation actuelle, se rendre sur :

## https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Sur ce site national, la rubrique « Questions/réponses » (FAQ) répond aux interrogations les plus fréquentes sur le coronavirus COVID-19 et rappelle tous les conseils et recommandations sanitaires à suivre.

Concernant les points de situation réguliers, se rendre sur :

## https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

Concernant le suivi épidémiologique en France et dans le monde, se rendre sur :

https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid -19-france-et-monde

Ces trois sites nationaux sont accessibles depuis le site de l'Agence régionale de santé Occitanie : www.occitanie.ars.sante.fr

En complément, le ministère des Solidarités et de la Santé a activé une plateforme téléphonique d'information.

Cette plateforme permet d'obtenir des informations sur le COVID-19 et des conseils si vous avez voyagé dans une zone où circule le virus ou côtoyé des personnes qui y ont circulé.

## Attention:

cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux : en cas de signes d'infections respiratoires dans les 14 jours suivant votre retour de zone où circule le virus, il faut contacter le 15.

# Vous avez des questions sur le coronavirus? Plateforme téléphonique d'information: 0 800 130 000 (appel gratuit) En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15

## Consignes pour les personnes qui partent en voyage :

Dans un contexte évolutif, les conseils aux voyageurs sont réévalués régulièrement, en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique internationale et des recommandations de l'OMS. Ils sont disponibles sur le site Conseil aux voyageurs du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, via l'adresse suivante : <a href="https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/">www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/</a>

## A NOTER: NUMEROS D'URGENCE (24/24H) APPEL GRATUIT

SAMU	15	Gendarmerie	17	Pompier	18
Numéro d'urgence eu- ropéen (permettant d'accéder aux 3 servi- ces ci-dessus)	112	Urgences sociales (ou SAMU social)	115	Enfants disparus	116000
Enfance maltraitée	119	Personnes sourdes ou malentendantes	114	Sauvetage dans les airs	191
Sauvetage en mer	196	Alerte attentat Alerte enlèvement	197		

## RAPPEL : DÉPÔT SAUVAGE DE TOUTE NATURE INTERDIT

Une collecte GRATUITE des encombrants et des déchets verts est réalisée dans la limite d'1 m² par les agents communaux le premier lundi de chaque mois.

Il est impératif de réserver par téléphone au 04.68.26.80.55 aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie ou de laisser un message au répondeur avant le mercredi précédent le jour de collecte.

# HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La bibliothèque est ouverte le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h. Vous pourrez rencontrer, ce jour-là, les deux personnes bénévoles qui s'occupent de la bibliothèque ayant pour objectif le plaisir de partager et de conseiller des lectures.

Vous pouvez également contacter la mairie qui vous mettra en relation avec les bénévoles si vous désirez vous séparer de livres ; en effet, certains livres offerts ne peuvent pas être mis au contact des livres prêtés par la Bibliothèque Départementale. Il est bien plus agréable de s'entretenir avec les responsables lors de dons de livres pour connaître la vie future de ces dons, que de découvrir des dépôts anonymes de cartons de livres à la porte de la bibliothèque.

## **ATELIERS CITOYENS DE TRANSITION**

La toute jeune association preixanaise, « Ateliers Citoyens de Transition », a organisé jeudi 27 février 2020, de 18h30 à 20 heures, son tout premier atelier, dans la salle du rez de jardin de la mairie.

Un atelier de partage de connaissances, dédié à la fabrication de produits d'entretien faits maison.

Marine et Laetitia, adhérentes de la cellule souche, ont animé cet atelier et proposé leurs astuces et leurs expériences, sur l'utilisation de produits écologiques et surtout très économiques. Des recettes pour faire sa lessive, son liquide vaisselle, ses pastilles pour le lave-vaisselle... et tout cela sans polluer. Des recettes à partager sans modération.

Un atelier très convivial qui a visiblement séduit les participantes qui n'ont pas hésité à interagir, un beau moment de partage. Deux participantes preixanaises sont devenues adhérentes. A noter aussi la participation de trois personnes venues de Saint Hilaire.

D'autres ateliers sont à l'étude, peut-être sur le créneau du mercredi aprèsmidi. Retrouvez tous les renseignements sur la page facebook.

Adhésion aux ATELIERS CITOYENS DE TRANSITION : 10€/an.



## LE CLUB DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE FÊTE SES 30 ANS!

Nous vous invitons à venir nombreux partager la fête organisée par le Club du 3<sup>ème</sup> Âge de PREIXAN :





Le DIMANCHE 17 MAI 2020

## Enregistrez et retenez dès aujourd'hui cette date!

Le programme de la journée vous sera communiqué le mois prochain.

## **ANNONCE**

Donne meuble en merisier, de salle à manger, ou salon, à retirer sur Preixan. Ce meuble est démonté.

S'adresser directement au propriétaire, via le numéro de téléphone suivant : 06.13.07.79.65.



Soyez informés régulièrement des actualités de notre village en vous abonnant gratuitement à l'infolettre électronique de Preixan.

Pour cela, indiquer votre adresse de messagerie dans le formulaire d'inscription sur le site internet officiel de Preixan <a href="www.preixan.com">www.preixan.com</a>

Besoin d'aide : communication@preixan.com

La rédaction

**Direction de la publication**: Dhumez Patricia

Commission Info-Com Rédaction - Maquette Josiane ARMERO/Patricia DHUMEZ Magali DICK/Véronique PLA Michel RIEUSSEC/Jérôme VALINA À votre écoute

**Contacts:** 

communication@preixan.com

Visiter le site officiel de la commune : www.preixan.com